

26.05.2009 – 14:35 Uhr

L'USS et la SEC Suisse veulent que la formation professionnelle supérieure soit encouragée - Un bon de 5000 francs pour toutes celles et tous ceux qui ont terminé un apprentissage

Bern (ots) -

L'USS et la SEC Suisse demandent que toute personne ayant suivi avec succès une formation professionnelle initiale et étant au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ou d'une formation comparable du degré secondaire II reçoive un bon de formation. D'une valeur de 5000 francs, ce dernier pourra être converti durant cinq ans pour l'obtention d'un diplôme de formation professionnelle supérieure reconnu au plan national, à savoir : examens professionnels et professionnels supérieurs (maîtrise) et hautes écoles spécialisées (HES). L'USS et la SEC Suisse, qui ont expliqué aujourd'hui le pourquoi de cette revendication lors d'une conférence de presse, ont déposé ensemble plusieurs motions en ce sens dans divers cantons.

Les deux organisations syndicales donnent plusieurs raisons au maintien et au développement d'un système de formation professionnelle supérieure qui a fait ses preuves :

- Le besoin d'un personnel hautement qualifié va continuer à croître. La formation professionnelle supérieure est la forme traditionnelle que prennent le développement et l'amélioration des qualifications de la relève. Elle est un pilier essentiel de l'économie suisse. Cette voie doit être spécialement encouragée pour les jeunes ayant terminé un apprentissage, comme pour les jeunes professionnel(le)s. C'est important, non seulement d'un point de vue économique, mais aussi sous l'angle de l'équité sociale.
- En période de crise, les entreprises font preuve de retenue surtout lorsqu'il est question de favoriser des formations continues d'une certaine durée. La formation professionnelle supérieure s'en ressent particulièrement. Avec les bons de formation, on pourra redresser la barre : c'est en effet précisément aujourd'hui qu'il faut investir de manière ciblée et à long terme dans les systèmes de qualification ; cela, pour avoir des praticien(ne)s hautement qualifiés dont profitera la compétitivité de l'économie suisse.
- La formation professionnelle supérieure ne figure pas au rang des principales préoccupations des pouvoirs publics. L'engagement financier de ceux-ci ne représente que 140 millions de francs environ (2006), soit 0,5 % des dépenses pour la formation. Sur l'ensemble des bourses versées en Suisse, seuls 6,5 % concernent cette filière. Cela justifie un engagement plus soutenu de la part des pouvoirs publics dans ce domaine. L'USS et la SEC Suisse demandent que les personnes en formation en soient les premières bénéficiaires directes.
- Les bons de formation sont un important instrument d'incitation. Leurs effets sur l'attitude des gens en matière de formation continue seront positifs sur la durée. Mais encore : soutenir les jeunes ayant terminé un apprentissage, c'est s'assurer des résultats à long terme.
- Aujourd'hui, les femmes sont sous-représentées dans le domaine de la formation professionnelle supérieure (14 % contre 30 % pour les hommes). L'introduction de bons de formation contribuera à corriger cela.

L'USS et la SEC Suisse partent de l'idée que cette mesure coûtera environ 120 millions de francs par an, si environ 40 % des 60 000 jeunes terminant chaque année un apprentissage en font usage. Si un tel système s'avère concluant dans certains cantons pilotes, l'USS et la SEC Suisse renforceront leur collaboration pour trouver ensemble une solution nationale.

Contact:

Peter Sigerist (031 377 01 23 ou 079 404 56 85), secrétaire central de l'USS en charge de la formation professionnelle, et Michèle

Rosenbeck (079 681 46 24), responsable de la formation professionnelle au sein de la SEC Suisse, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100583927> abgerufen werden.